

GUINÉE-BISSAU

Amnesty International se félicite de l'ouverture d'une enquête concernant la mort d'un demandeur d'asile expulsé du territoire espagnol.

Index AI : AFR 30/14/96

Amnesty International s'est félicitée aujourd'hui (27 septembre 1996) de la nomination par le gouvernement espagnol d'un chargé de mission, Marcos Vega, haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Ce dernier a été envoyé en Guinée-Bissau afin d'enquêter sur les circonstances de la mort entre les mains de la police d'un demandeur d'asile expulsé de Melilla, enclave espagnole en Afrique du Nord.

« Cette nomination pourrait contribuer à clarifier les circonstances de la mort du demandeur d'asile expulsé et celles dans lesquelles d'autres expulsés ont été blessés, a déclaré Amnesty International. Cependant, nous pensons que le gouvernement espagnol est loin d'avoir ainsi assumé l'ensemble de ses responsabilités en ce qui concerne la situation des réfugiés. Nous constatons avec inquiétude que, jusqu'à maintenant, l'Espagne ne semble pas prête à prendre les mesures nécessaires .»

Le 23 septembre, au cours de violents affrontements à Bissau, Ahire Naruna Awaifo, vingt-cinq ans, Nigérian, a été abattu par la police. Avec 44 autres Africains expulsés en même temps que lui, il protestait contre la manière dont ils avaient été traités en Espagne et en Guinée-Bissau.

Au cours de cette manifestation, un autre Nigérian, David Adekoro Damelokum, a reçu une balle dans le bras et a été transporté à l'hôpital. Deux autres expulsés qui, selon certaines informations, avaient été passés à tabac ont également été hospitalisés.

Ahire Naruna Awaifo avait déposé une demande d'asile politique auprès de la police espagnole, mais selon certaines sources, cette dernière n'aurait pas examiné sa demande, au mépris de la législation espagnole et du droit international.

Les 45 manifestants de Bissau appartenaient à un groupe de 103 Africains de différentes nationalités expulsés, en juin 1996, des villes de Melilla et de Malaga, dans des avions militaires espagnols. Cinquante d'entre eux, dont des demandeurs d'asile connus, furent débarqués à Bissau. Là, ils ont immédiatement été placés en détention dans la prison du Segunda Esquadra (second escadron), où quelques-uns ont été tabassés.

Le gouvernement espagnol a reconnu que, pendant le vol, on a donné de l'eau contenant des sédatifs à certains expulsés. Selon les informations reçues par Amnesty International, dans les avions, les policiers espagnols ont passé les menottes aux expulsés et en ont battu quelques-uns. Au cours des trois mois qui se sont écoulés depuis leur mise en détention à Bissau, l'Espagne n'a pas fait un geste pour aider les expulsés. Selon certaines informations, nombre d'entre eux sont malades, mal nourris et sans ressources.

Amnesty International a maintes fois demandé au gouvernement espagnol de respecter ses obligations. Selon les règles du droit international, l'Espagne est tenue d'examiner au cas par cas toutes les demandes d'asile dans les conditions et avec les garanties énoncées dans la législation nationale et le droit international relatif aux réfugiés. Amnesty International a demandé au gouvernement espagnol de prendre en charge le retour des expulsés sur son territoire et d'examiner leurs demandes d'asile, conformément à ses obligations juridiques l